

Ça y est, la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) nécessaire à la réalisation du projet immobilier des Chauderons a été publiée sur la feuille officielle de ce matin. C'est donc à nous de jouer ! Il nous faut maintenant au moins 250 signatures pour demander à la commune l'organisation d'un référendum populaire contre les deux arrêtés approuvés par le Conseil général le 21 décembre 2017. L'un pour la demande de modification du PAL et l'autre pour le crédit d'équipement de CHF 1'874'400 nécessaires à la réalisation du plan de quartier des Chauderons.

Même indécis, on peut signer pour enfin connaître objectivement l'avis des citoyennes et citoyens de St-Blaise.

Donc, si vous nous soutenez, téléchargez les 2 formulaires avec l'onglet « Inscription au référendum Chauderons non merci », signez vous-même et faites signer vos proches et vos connaissances, pour autant qu'ils soient domiciliés à St-Blaise, majeurs

Envoyez vos formulaires signés à l'une des deux adresses suivantes :

Madame Catherine Simonetta, R. des Voûtes 1/3, 2072 Saint-Blaise, tel. 032 753 35 29
Monsieur Christoph Aebi, Rue du Lahire 5, 2072 Saint-Blaise, tel. 032 730 16 10

En vous remerciant par avance pour votre aide et avec nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Jean-Philippe Scalbert